

*The Senate Building  
Room Ottawa.*

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

| EDITION QUOTIDIENNE  |        |
|----------------------|--------|
| Un an                | \$3 00 |
| Six mois             | 1 60   |
| Trois mois           | 0 75   |
| EDITION HEBDOMADAIRE |        |
| Un an                | \$1 00 |
| Six mois             | 0 60   |
| Trois mois           | 0 25   |

**ANNONCES NOUVELLES.**

Sucession de feu Louis Biledeau.  
 Camargue d'assurance Co mmercial Union - R. Mitchell.  
 Salle de musique.  
 Dr Chs. A. Verge,  
 A vendre - Langlois & Joly.  
 A vendre - P. Garneau, Fils & Cie.  
 Falence - Benard & Cie.  
 Traversé de St. Roch et St. Ylery.

QUEBEC 2 NOVEMBRE 1883

**Une infamie**

Sous prétexte de faire des économies, le gouvernement Mousseau n'a pas craint de braver l'opinion publique au point d'arracher aux institutions de charité une partie des modiques subventions que la législation leur vote chaque année. Cette décision a été mise à effet par un ordre en conseil.

Constatons, avant d'aller plus loin, que jamais mesure plus lâche, et plus odieuse n'a été prise par un gouvernement chargé d'administrer un pays civilisé. Le peuple, par ses représentants, déclare qu'il veut accorder, et de fait accordé à ses institutions de charité, certaines subventions pour les aider à faire le bien comme pour soulager l'humanité souffrante.

Ce désir du peuple est approuvé par la législature et consigné dans nos lois. Qu'arrive-t-il ensuite? Le gouvernement, dirigé par un premier ministre qui à cette date n'avait pas même un mandat de député et par conséquent pas de responsabilité, décide de fouler aux pieds la volonté du peuple et de ses représentants, clairement exprimée dans une loi adoptée à l'unanimité des deux chambres, et par un ordre en conseil aussi ridicule qu'il est illégal et inconstitutionnel, arrache à quelques communautés de religieuses une partie de la subvention qui sert à donner du pain à un plus grand nombre de pauvres, à recevoir dans leurs asiles un plus grand nombre d'orphelins.

Jamais pareille gasconnade, parti-mépris de la loi et des volontés de toute une population n'ont été affichés d'une manière plus cynique par un gouvernement. Jamais, aux jours les plus sombres de notre histoire, les membres de l'oligarchie ne se sont mis en contradiction aussi formelle avec la volonté du peuple et de ses représentants: nous défions les journaux ministériels de nous citer, dans l'histoire de cette triste époque, un acte aussi grave aux principes qui font la base du gouvernement représentatif.

Haldimand, Craig et les autres despotes que nous avons eus jadis pour gouverneurs n'ont jamais osé pousser l'audace jusqu'à ce point. Ils ont fait gémir nos pères sous le poids de leur tyrannie, ils ont fait de fortes brèches au principe de la liberté individuelle, mais ils n'ont jamais osé fouler ainsi aux pieds les lois en force ni essayer d'annuler une loi par un ordre en conseil.

Ces despotes n'étaient peut-être pas mieux disposés que les tyrans qui nous gouvernent depuis bientôt quinze mois; mais au moins ils ont eu assez de décence pour ne pas violer aussi ouvertement la loi du pays. Cette triste besogne était réservée à quatre des nôtres, et aujourd'hui, quand nous parlons de ce que la génération précédente a souffert de la part de ses gouvernants, nos compatriotes d'origine ont droit de nous répondre que nous n'avons guère à nous plaindre, puisque nous tolérons un gouvernement dans lequel

# L'ELECTEUR

JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

PLAMONDON & Co, Editeurs-Propriétaires.

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-Chef.

**TARIF DES ANNONCES**

| Par ligne   |        |
|---|--------|
| Première insertion  | \$0 10 |
| Autres insertions, si publiées tous les jours   | 0 05   |
| Trois fois par semaine  | 0 07   |
| Une fois par semaine  | 0 08   |
| Avis de naissance, mariage ou décès   | 0 05   |
| Les annonces sur valises seront in-cluses pour un cent à la mot:—Demandes d'emploi—Demandes de Domestiques ou employés—Annonces pour chambres ou pension—Annonces d'objets perdus ou trouvés. |        |
| Toutes lettres, etc., doivent être adressées à PLAMONDON & Co., Bureau de l'ÉLECTEUR, 118 et 120, Côte Lamoignon.   |        |

la majorité est canadienne-française, qui est bien pire que ceux dont nous nous plaignons le plus, amèrement.

Est-il possible d'imaginer une situation plus pénible et plus humiliante? Consentirions-nous à supporter plus longtemps le poids et la responsabilité de cette ignominie? Est-ce pour nous amener à ce résultat que les hommes de 1837 ont combattu et même versé leur sang? Est-ce là le fruit de cette liberté constitutionnelle qui devait nous assurer toutes les garanties du gouvernement représentatif et responsable?

Les garanties du gouvernement responsable?..... Mais où sont-elles, ces garanties, quand six ministres peuvent impunément prendre sur eux d'annuler la loi des subsides par un ordre en conseil? Il n'y a qu'en Chine ou en Turquie que le peuple se laisse ainsi conduire par une poignée de potentats ou de tyrans. Le czar en Russie, avec ses ukases et ses séides armés, n'oserait pousser à ce point l'audace et le mépris de la loi.

Nous vous le demandons, électeurs de Lévis: êtes-vous prêts à donner votre concours et votre confiance à un ministère qui affiche de pareilles notions gouvernementales? Répondez par votre vote le 16 novembre.

Mais les ministériels ont inventé, pour pallier ces actes sans nom, un truc digne de ces gens-là.

Quand vous leur parlez de ces abus, ils se retranchent, de la barrière qu'ils comportent envers les institutions de bienfaisance comme envers les pauvres et les orphelins qui font vivre ces institutions, ils admettent qu'en effet, c'est affreux, mais ils s'excusent en alléguant ce brocard inventé par la clique *Mineur* pour justifier le sacrifice du chemin de fer du Nord et les autres turpitudes dont le gouvernement se rend coupable: Nécessité n'a pas de loi.

Mais nous voudrions bien savoir où elle est, cette nécessité qui n'a pas de loi. Avant d'arracher le pain aux pauvres et aux orphelins, pourquoi n'abolissez-vous pas les sinécures dans lesquelles vous faites vivre si grassement un bon nombre de vos favoris? Avant de retrancher sur le nécessaire, pourquoi ne supprimez-vous donc pas le superflu? Vous payez \$2 500 pour un agent à Paris, \$2,500 pour un ingénieur des mines, \$3,000 pour un inspecteur des mines, \$3 500 pour un commissaire du fonds d'emprunt municipal, c'est-à-dire \$11,500 pour quatre sinécures, pour des hommes dont nous n'avons aucun besoin, qui ne font rien, et vous avez l'audace de nous parler de nécessité! Mais prenez-vous les électeurs pour un troupeau d'imbéciles? Commencez par abolir ces sinécures ainsi que bien d'autres qui coûtent plus cher, et vous pourrez plus décentement nous parler de nécessité. Elagissez de la liste des employés du palais de justice de Montréal certains employés qui, depuis quinze ans, n'y viennent qu'une fois par mois pour toucher leurs salaires et ensuite nous verrons si vous avez bien droit de prétendre la nécessité pour justifier le gouvernement d'avoir diminué les modiques subventions que la législature vote chaque année pour contribuer au soutien des pauvres, des infirmes et des orphelins.

Nous verrons une autre fois s'il n'y aurait pas eu bien d'autres sommes à retrancher, ou plutôt à ne pas gaspiller, avant de toucher à la subvention des institutions de charité.

Dans tous les cas, ce retranchement est une infamie, un déshonneur pour la province et nous adjurons les élec-

teurs de Lévis, qui en auront l'occasion dans l'élection qui va se faire chez eux, de montrer par leur vote qu'ils désapprouvent toutes ces monstruosités-là.

A bas les spoliateurs de nos coutumes et de nos institutions de charité!

**Comté de Lévis**

Les électeurs de Lévis ont noblement répondu hier à notre appel.

Ils ont donné une preuve éclatante qu'ils comprennent toute la gravité de la situation politique et l'importance du devoir qu'ils ont à remplir dans l'élection qui commence. Les trois assemblées qui ont eu lieu, hier, dans le comté ont été nombreuses et si décidément hostiles au gouvernement Mousseau, que le candidat ministériel et ses amis en sont aujourd'hui consternés.

Informés mercredi seulement de l'émanation des writs, nos amis des différentes paroisses du comté n'avaient pu naturellement se réunir et faire le choix de leur candidat—pour commencer la campagne dès le lendemain. Il n'en était pas ainsi pour le gouvernement—ce n'est pas l'habitude de nos adversaires de consulter leurs amis sur le choix d'un candidat—M. Mousseau avait choisi M. J. Roy, rédacteur du *Quotidien*, et signifié tout simplement aux conservateurs du comté d'avoir à le supporter.

Donc le candidat de M. Mousseau était prêt, hier, anxieux de prendre les devants. Ayant vu l'avis de convocation de l'assemblée des adversaires du gouvernement pour l'après-midi à St. Henri, il crut qu'il aurait le champ libre à Notre-Dame.

Nous connaissons trop ces braves gens pour nous laisser prendre à leur jeu.

En effet, malheureusement pour MM. Roy et Desjardins, M. Charles Langelier apparut sur la scène au moment même où le candidat ministériel posait sa candidature.

Il s'engagea alors une discussion des plus vives qui dura au delà de deux heures.

La ville de Lévis est un château-fort conservateur, les majorités y varient de 400 à 600. Pendant bien des années les orateurs libéraux n'ont pu s'y faire entendre. L'accueil sympathique, nous di-sons même enthousiaste, fait hier à M. Charles Langelier lorsque celui-ci dénonçait le gouvernement dans une de ces harangues vigoureuses dont il a le secret—est la meilleure preuve de l'impopularité du gouvernement.

M. Langelier a remporté, hier, l'un des plus grands succès oratoires de sa vie. Dans sa réplique à M. Desjardins surtout, il a été d'une verve, d'une chaleur, d'une éloquence qui ont complètement enlevé l'assemblée.

Nous donnerons demain les faits principaux de cette discussion.

Sitôt l'assemblée terminée, M. Langelier ayant appris que MM. Roy et Desjardins avaient pris la direction de St. Joseph, il se mit immédiatement à leur poursuite.

Il y avait là une foule de plus de 1,000 personnes. M. Desjardins s'effaça et laissa à M. Roy la tâche de faire la discussion avec M. Langelier.

Notre ami reçut là une véritable ovation. St. Joseph est une paroisse libérale; on pouvait s'en convaincre en voyant cette foule enthousiaste. Chaque tirade de l'orateur libéral était salué par des bravos et des hourras.

Pendant que M. Langelier faisait ainsi la lutte à Notre-Dame et à St. Joseph, M. Ernest Pacaud adressait la parole à une grande assemblée réunie à St. Henri pour faire le choix d'un candidat.

Il y avait là plusieurs centaines de personnes venues de toutes les paroisses du comté.

Sur proposition de M. Beaulieu, propriétaire de bateaux à vapeur, M. Gilbert Roy, marchand et maire de St. Henri, fut appelé à agir comme président et M. Pacaud comme secrétaire.

Après quelques remarques de M. Beaulieu sur le but de l'assemblée, M. Pacaud fit une revue complète des actes d'administration qui allaient être soumis au verdict des électeurs de Lévis dans la présente élection.

Prenant le fameux discours prononcé par l'hon. M. Chapleau, à pareil jour, il y a 4 ans, à la porte de l'église de Lévis, il fit voir avec quel cynisme l'on s'était moqué de toutes les belles promesses faites alors aux électeurs de la province. Il montra combien le sentiment public était aujourd'hui hostile au gouvernement par toute la province. Ce n'est plus, dit-il, une question de parti, c'est une question de salut public et vous ne sauriez en avoir une meilleure preuve qu'en voyant ce nombre considérable de conservateurs qui pendant tant d'années ont combattu avec zèle et dévouement pour leur parti, et qui aujourd'hui sont forcés de tourner les armes contre leurs propres amis pour sauver la province.

M. Pacaud rappela également aux électeurs, que Lévis était le premier comté du district de Québec qui depuis les élections du 2 décembre était appelé à se prononcer sur le mérite de l'administration locale et fit voir l'importance capitale que pourrait avoir son verdict dans les circonstances.

On procéda ensuite au choix du candidat. Plusieurs noms furent mentionnés, entr'autres celui de l'hon. M. Langelier et celui de M. Beaulieu. Celui-ci, tout en promettant son concours le plus actif, déclara qu'il ne pouvait accepter la candidature. M. Pacaud informa aussi l'assemblée que l'hon. M. Langelier se voyait forcé de décliner par suite des nombreuses occupations que lui imposait la charge de maire de la ville de Québec.

Les yeux se tournèrent alors sur M. François Lemieux, avocat distingué de cette ville et l'un des plus éloquents défenseurs de la cause libérale dans notre district.

M. Pacaud soumit à la foule la proposition suivante, qui fut acclamée avec enthousiasme:

Proposé par MM. T. B. Auden, Ant. Carrier, J. Laliberté, de Lévis; Gilbert Roy, George Demers, Dr S. Clavier, M. Marceau, L. N. Beaudoin, de St. Henri; Dr Guay, de St-Roch; Michel Roberge, de St-Jean-Christophe;

Secundé par le Dr Lacomte, Michel Guay, Johnny Guay, M. Huet, de St-Joseph; Dr Morin, St-Nicolas, Etienne Roy, de St-Lambert;

Que M. F. X. Lemieux, avocat de Québec, soit choisi comme candidat en opposition au gouvernement à la présente élection.

La foule appela alors M. Bernatchez, M. P. P. et M. A. Hillas Mercier, notaire de St. Michel. Celui-ci fit un petit discours plein de verve et de chaleur et qui fut souvent interrompu par les applaudissements. Au moment où M. Mercier terminait son discours, M. F. X. Lemieux arriva et prononça une de ces harangues entraînantés dont il a le secret. Il déclara qu'il acceptait la candidature et comptait sur l'appui de tous les adversaires du gouvernement, des conservateurs indépendants comme des libéraux.

Le temps et l'espace ne nous permettent pas de donner les détails du programme formulé par notre ami. Nous aurons occasion d'y revenir.

En terminant, nous répéterons encore à tous nos amis de Lévis: à l'œuvre! à l'œuvre! organisez vous!

**ACTUALITES**

Les journaux du minisère seraient-ils assez bons de nous dire pourquoi M. Mousseau retarde l'expédition de Trois-Rivières et de Châteauguay?

M. P. J. a été nommé aherif lundi. Le lendemain mardi, les writs étaient émanés et rapportés sous un si court délai que l'officier-rapporteur n'avait que deux jours pour afficher les proclamations par tout le comté.

Pouquoi donc ce retard coupable dans les deux autres cas?

Parce que le gouvernement redoute davantage le verdict de Châteauguay et Trois-Rivières?

Mais alors dites-le donc franchement. Ayez donc au moins le courage de votre faiblesse.

Il y a quelques jours, tous les sénateurs canadiens-français signèrent et adressèrent à Sir John A. MacDonald une lettre collective par laquelle ils signifièrent au premier ministre leur intention de résigner si M. L. A. Sénécal était nommé sénateur.

Sir John répondit que M. Sénécal ne serait pas nommé.

C'est depuis ce temps-là qu'il est question de la nomination de M. Coursol.

Des personnes bien renseignées nous affirment qu'il y aura tout prochainement une courte session de la législature locale.

On n'attend même pas que le lot temporaire soit terminé.

Les délibérations auront lieu dans la bibliothèque et le public ne sera pas admis.

Le rapport de l'élection de M. Mousseau à Jacques-Cartier n'a pas encore été publié dans la *Gazette Officielle*, bien que cette élection ait eu lieu il y a plus d'un mois.

Jusqu'à présent, ces notes de rapports ont toujours été publiées dans la *Gazette* du samedi suivant l'élection.

Mais il paraît que nous vivons sous un régime extraordinaire sous tous les rapports.

Pour faire élire un premier ministre, on a du avoir recours à la fraude; et à la corruption. Puis quand les victimes veulent revendiquer le mandat extorqué, le premier ministre profite de sa position pour se soustraire à la loi.

Il garde dans sa poche le rapport destiné à la *Gazette Officielle*.

Dans tout autre pays, des actes aussi scandaleux soulèveraient une indignation telle qu'elle écraserait dans 24 heures quiconque s'en rendrait coupable.

Dans notre province, tous les tours de crasse sont acclamés par les partisans comme des actes de diplomatie et de génie!

Il est inutile de se récrier. Nous avouons que c'est humiliant, mais si nous voulons guérir le mal, ce n'est pas de le cacher, mais de faire voir au contraire jusqu'où il est rendu.

L'enquête est déclarée close le part et d'autre sur la contestation de l'élection de Laval.

Le juge en chef Coleridge est reparti samedi de New-York pour l'Angleterre.

Les ruitres de la Paissance com- menceront lundi à entendre les causes d'expropriation sur l'embranchement St Charles.

La société "Plamondon & Cie" propriétaires de l'Electeur, a chargé ce matin ses avocats MM. Montmahault, Langelier & Langelier, d'instituer une poursuite en dommages au montant de \$5,000 contre MM. Jos. Archer junior & Amadée J. Auger pour avoir publié dans les journaux de cette ville un avis conseillant aux débiteurs de la société "Plamondon & Cie" de ne pas payer ce qu'ils doivent à la dite société.

Parmi les orateurs libéraux qui étaient dans le comté de Lévis, hier, nous avons remarqué en outre de ceux déjà mentionnés: MM. Jules Tessier, Achille Carrier, Miville Deschêne, Malouin etc.

Nous lisons dans La Vérité: "Il a été sérieusement question ces jours derniers de l'entrée de M. Desjardins dans le cabinet local. Mais le ministère s'est ravisé, paraît-il, ayant acquis la conviction que le député de Montmorency ne pourrait pas se faire réélire.

Quant M. Mousseau comprendra-t-il qu'il faut qu'il s'en aille pour faire place à un homme qui inspire de la confiance au public? Aucun replâtrage ne pourrait tenir longtemps: il faut un changement radical."

M. Cyrus Pelletier, avocat C. R. est parti mercredi soir pour Ottawa.

L'hon. James Young, trésorier provincial d'Ontario, vient de résigner par suite du mauvais état de sa santé. Il est remplacé par M. Ross, M. P. P. pour Huron-Ouest.

On s'accorde à dire que l'entrée de M. Ross dans le cabinet va donner beaucoup de force au gouvernement

Le Trésorier de la cité a perçu la somme de \$13,000 en taxes municipales avant-hier.

M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères en France, a donné sa démission. On dit que M. Paul Bert va remplacer M. Jules Ferry à l'Instruction Publique.

La poursuite pour libelle au montant de \$50,000 instituée par la Cie Allan contre le Witness a été renvoyée avec dépens.

Les jurés ont été unanimes à déclarer que ce que le Witness avait dit était vrai, et que c'était dans l'intérêt public de faire connaître les mauvais traitements endurés par les passagers.

Le révérend M. Leclerc (Nazaire), fondateur et ancien recteur des Annales de Ste Anne de Beauport, décédé, le 31 octobre, à Saint Félix du Cap Rouge, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

Son service et sa sépulture auront lieu, à Saint Félix du Cap Rouge, samedi, le 3 du courant, à 9 heures A. M.

Le révérend M. Sauvageau (Georges-Eric), supérieur du collège de Lévis, décédé, ce matin, à l'Hôpital-Général de Québec, appartenait à la société d'une messe, section diocésaine, et à la société ecclésiastique de S. Joseph.

C. A. MAROIS, ptre Secrétaire. Archevêché de Québec, 2 novembre 1883.

LE WAGON DE MME LANGTRY

L'ancienne amie de Mme Labouchère a créé quelque surprise l'autre jour à Montréal en annonçant dès son arrivée qu'elle ne logerait pas à l'hôtel, mais bien dans son wagon particulier, un petit bijou de voiture du reste, qui s'appelle le "Jerome Marble." On s'est beaucoup voulu la face à la vue de cette bizarrerie d'artiste, mais un coup d'œil jeté à l'intérieur de la maison ambulante de l'actrice a dû faire comprendre à plusieurs que celle-ci n'a pas tout-à-fait tort de ne pas vouloir déranger ses habitudes.

Mme Langtry est décidément bien logée en chemin de fer. Le compartiment principal de son wagon est un salon qui tient aussi du cabinet de travail et de la serre par les livres et les

fleurs qui le garnissent. Au centre, un piano genre "cottage" surmonté d'un faisceau très artistiquement disposé de miniatures, photographies d'actrices pour la plupart. Tout près de l'instrument, un superbe secrétaire jonché de papiers. De l'autre côté du wagon, une table chargée de fruits et de fleurs.

Plusieurs moelleux fauteuils et un divan complète l'aménagement. Le parquet disparaît sous un riche tapis de Bruxelles et les fenêtres sont tendues à l'avenant. La chambre à coucher et la toilette, où n'ont point pénétré les regards profanes, occupent l'avant de la voiture. Contentons-nous d'ajouter que rien n'a été épargné pour le bien être de la dame de céans.

CORPS DES NOTAIRES

On trouve dans le Monde et la Minerve l'article suivant: "Important pour les Notaires." "Messieurs les notaires des comtés de Vaudreuil et de Soulanges, à une assemblée tenue le 11 septembre dernier, ont décidé de se conformer au tarif d'honoraires établi pour leur services professionnels, par la chambre des notaires et dument approuvé par les autorités compétentes."

F. D. T. P.

À TRAVERS LA VILLE

AUJOURD'HUI 2 NOVEMBRE: Commémoration des Morts—Lever du soleil à 6 h. 49, coucher à 4 h. 39. Marées de ce jour: 7 h. 47 ce matin, 8 h. 3 ce soir. Quarantaine—Heures demain à Saint-Charles. TEMPS: Variable et tempéré.

ALARME—Hier, les pompiers ont été appelés rue Richelieu pour un feu de cheminée sans conséquence.

LA TOUSSAINT—Hier, les cérémonies ont été exceptionnellement pompeuses à la Basilique. S. E. le Commissaire apostolique officiait pontificalement à la grand-messe. Plusieurs membres de la société Ste Cécile, assistés d'élèves du Séminaire, ont chanté avec beaucoup d'effet une messe de Gounod. Il y a eu aussi un sermon très éloquent par M. l'abbé Bélanger.

L'Union musicale a donné de jolies musiques hier soir au salut à la chapelle des Jésuites rue d'Auteuil.

L'ALMANACH ROLLAND—Vient de paraître: l'Almanach Agricole, Commercial et Historique de J. B. Rolland et fils, pour 1884 (18e année). In-12, 64 pages, 5 cent.

La dix-huitième édition de cet utile recueil ne le cède sous aucun rapport à ses aînées.

Une note des éditeurs nous apprend que l'Almanach agricole est imprimé, cette année, sur du papier provenant de l'importante manufacture de la Compagnie de papier Holland, à Saint Jérôme: nouvelles félicitations, donc, à MM. Rolland.

L'Almanach agricole est en vente chez tous les libraires et les principaux marchands, au prix de 5 cents.

UNE HEUREUSE IDÉE—Nous devons féliciter la société Saint Jean Baptiste, section St Roch, de la bonne pensée qu'elle a eue de donner une soirée dramatique et musicale à l'occasion de la fête de Ste Catherine. Le comité de cette soirée n'épargnera rien pour la rendre attrayante, et fera connaître sous peu de jour le programme de cette fête que nous appellerons une fête de famille.

MORT ÉTRANGE—Depuis plusieurs jours, le logis d'une vieille dame du nom de Floyd, rue St Eustache, était resté fermé et l'occupante ne reparaisait plus. Les voisins, intrigués, ont forcé la porte mercredi soir et ont trouvé le cadavre de Mme Floyd dans son lit, dans un commencement de décomposition.

Il y avait un verre d'eau sur une petite table près du lit. La mort remonte évidemment à plusieurs jours. Comme il n'y avait pas lieu de soupçonner de violence, il n'y a pas eu de enquête, et ces restes en partie putréfiés ont été inhumés hier après-midi. Mme Floyd était sœur de M. Birmingham, épicière de la rue St Augustin, et avait atteint l'âge de 65 ans.

FUNÉRAILLES MACONNIQUES—Hier après midi, un détachement de la Batterie A et les maçons de la loge Albion sont allés reconduire la dépouille mortelle, du sergent Wiun à sa dernière demeure. Ceux des maçons qui précédaient le corps portaient le tablier outre d'autres attributs particuliers: les uns la longue verge portée sur l'épaule, d'autres le collier de soie, d'autres l'épée nue; au milieu du groupe, marchait le chapelain portant le rituel sur un coussin de velours noir. La musique de la garnison battait la marche. La bière était portée sur un canon. Le cortège, parti de la maison mor-

loire rue du Palais, s'est arrêté à l'église St Mathieu, pour la cérémonie religieuse dont le rite offrait quelques traits de ressemblance avec le rite catholique.

Au cimetière, a eu lieu la cérémonie maçonnique suprême; puis l'escorte militaire a dit adieu à son sergent par une triple mousqueterie.

STATISTIQUE DU PORT—Arrivé hier: le steamer Barcelona. Partances: 4 voiliers. —Recette de la douane hier: \$968,35.

SÉRIEUX ACCIDENT—Un de ces soirs, le charpentier de la barque Gladstone retournait à bord de son vaisseau, au quai des Prêtres. Il était un peu trop éméché et il ne s'aperçut pas assez tôt qu'il était arrivé à l'extrémité du quai. Aussi fit-il une terrible culbute. Il tomba sur le pont d'un remorqueur et s'infligea des blessures qui nécessiteront son transport immédiat à l'Hôpital de la Marine, où l'on constata qu'il avait un bras et plusieurs côtes fracturés, la cheville du pied disloquée, et la tête fendue. Son état est précaire.

NOUVEAU STEAMER On a lancé, à Lévis, le nouveau vapeur qui fera le service de la traverse cet hiver. Il a été remorqué au quai Carrier, Laine & Cie, pour recevoir ses machines.

ARRIVÉ DU GOLFE—La Canadienne est arrivée dans notre port hier après-midi.

Il a passé l'été comme corsaire dans le golfe pour la protection des pêcheurs.

Le Dr Wakelam qui en a la charge prépare un rapport de ce qu'a fait la Canadienne dans le cours de la saison de navigation.

TEMPÉRATURE—Les gelées n'ont pas encore été assez fortes pour arrêter les labours d'automne. Depuis quelques jours, le temps est toujours plus ou moins humide, et la pluie détrempé presque continuellement le sol des rues.

Les médecins prescrivent fréquemment les Pilules d'Ayer, comme le cathartique le plus sûr et le plus parfait.

—Avant d'acheter vos cotons jaune, shirting, serges, draps et casimirs, n'oubliez pas d'aller visiter la maison A. E. Boisseau, rue St-Joseph, No 29, maison Lemessurier où toutes les marchandises sont sacrifiées.

AUX FAMILLES—Quatre gallons d'Huile Astrale de Pratt, livrés à domicile pour une piastre quarante centins. En vente au No 56, rue de la Fabrique.

A BAS PRIX—Chez F. X. Lepage, rue de la Couronne, No 53. Allez voir ses Pelletteries, ses couvertes, flanelles, draps et casimirs — le tout à bas prix.

A MESSIEURS LES CURES—Les communautés religieuses sont unanimes à déclarer que l'Huile Astrale de Pratt est celle qui donne le plus de satisfactions sous tous les rapports. Point d'odeur et point de fumée.

Essayez-la pour l'église et le presbytère et vous en aurez la preuve.

A VENDRE OU A LOUER—Un terrain contenant une superficie de 6,100 pieds avec maison à un étage dessus construit, hangar et dépendances, situé rue St Valier St Sauveur.

Conditions libérales. S'adresser au propriétaire M. J. B. Renaud, rue St Paul, ou au notaire Savard, rue St Valier, St Sauveur.

Le Salt rheum de la pire espèce es guéri par la Salsepareille d'Ayer. Ecrivez au Dr J. C. Ayer & Co, et il vous enverra des preuves.

PLUSIEURS MÉDECINS & CHIRURGIENS

des armées française et anglaise se sont associés avec M. Souvielle, de Paris, ex-aide chirurgien de l'armée française, pour l'assister dans son Institut si bien connu pour le traitement des maladies de la gorge et des poumons. Pendant une visite, dernièrement en France, le Docteur a été visité par un nombre d'éminents professeurs des principales facultés d'Europe, désirant essayer son traitement siptométrique pour les maladies chroniques connues sous les noms de catarrhe, surdité catarrhale, bronchite, asthme, pour les maladies de la gorge, et des poumons, et ils sont convaincus qu'avec le traitement par le Spiromètre, ces terribles maladies ne sont plus à craindre et pas même la consommation, à moins que la maladie ne soit dans les dernières phases. Ses nombreux essais à Prague, à Paris, et dans les principaux hôpitaux de l'Europe lui donnent une expérience que possède rarement un homme de son âge. Le climat particulier de ce pays, ou le froid continu pendant plusieurs mois, est particulièrement disposé pour aggraver les maladies de la gorge, des poumons ou des bronches. Ces maladies prennent le plus souvent la forme d'un catar-

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces dérangements, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dysenterie, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infallible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale. Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit:

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de fréquents maux de tête, vos pilules m'ont procuré du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médicament je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente."

W. L. PAGE, of W. L. PAGE & Bro., Franklin St., Richmond, Va., 3 July, 1882.

Jamais elles n'ont manqué. "Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infallible, et agréable à prendre. Pour la DYSPÉPSIE elles sont inappréciables."

Mexia, Texas, 17 Juin, 1882. J. T. HAYES.

La Constipation guérie.

Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'Atlanta, Ga., dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendues par tous les Droguistes.

the nasal qui, si négligé accomplit silencieusement, mais avec promptitude, son action sur la membrane muqueuse du gosier, qu'il dépouille de son enveloppe, laissant ainsi cette surface enflammée constamment exposée aux influences irritantes tant locales qu'atmosphériques. A mesure que la maladie fait des progrès, la matière délétère qui sort continuellement de la surface enflammée pendant le sommeil descend dans les tubes bronchiaux: la matie supérieure des poumons est atteinte insensiblement et alors commence la plus terrible des maladies, la consommation.

Pourquoi les traitements employés jusqu'à présent sont-ils impuissants à guérir ces terribles maladies? Parce que les remèdes appliqués à l'extérieur ou introduits dans l'estomac ne font que déranger la digestion et aggraver la maladie.

Les demandes extraordinaires pour le spiromètre du Dr Souvielle en France et en Angleterre lui firent croire que son succès ne serait pas moindre en Amérique.

En effet tout le monde intelligent de la Puissance du Canada sait très bien que des milliers de nos compatriotes ont été guéris par lui et un grand nombre dont les cas étaient prononcés inguérissables par nos meilleurs médecins.

L'annonce est un moyen légitime mis à la disposition d'un peuple éclairé pour faire connaître au monde entier ses découvertes et ses besoins. Tout le monde intelligent admet le moyen des annonces comme nécessaire aux progrès de la science de la civilisation et des affaires.

Les personnes qui ne peuvent pas visiter les bureaux pourront être traitées par lettres adressées à M. Souvielle, ex-aide-chirurgien de l'armée française 43 Philip-Sq., Montréal; 173 Church street, Toronto; 196 Alexander street, Winnipeg; Bureaux pour le Canada.

Les médecins et les malades sont invités à consulter les chirurgiens et faire l'essai de l'instrument gratis aux instituts.

Si et Si

"Si vous souffrez d'une santé faible ou si vous languissez sur un lit de douleur, si vous êtes simplement indisposé ou si vous vous sentez faible ou abattu sans savoir clairement pourquoi, les Amers de Houbion vous guériront sûrement." "Si vous êtes ministre et que vous vous soyez épuisé par vos devoirs pastoraux, ou si vous êtes mère, usée par les soins et le travail, ou si vous êtes homme d'affaire ou affaibli par les travaux excessifs de chaque jour, ou si vous êtes homme de lettres, épuisé par vos vives, les Amers de Houbion vous donnent tout certainement de la force."

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES. DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882. "Messieurs: Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance. A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-trois ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882. A vous sincèrement, HIRAN PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système. PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

"Si vous souffrez d'avoir trop mangé ou trop bu, si vous souffrez des suites d'une dissipation, que si étant jeune vous grandissez trop vite, comme c'est souvent le cas."

"Ou si vous êtes dans l'atelier, sur la ferme, à un pupitre, partout, si vous sentez que votre système a besoin de purgatifs, de toniques ou de stimulants, sans enivrer, si vous êtes vieux, que votre sang soit épais et impur, votre pouls faible, les nerfs agités, vos facultés affaiblies, les Amers de Houbion vous donneront ce dont vous avez besoin, une nouvelle vie, la santé et la vigueur."

Si vous êtes constipé ou dyspeptique ou souffrant d'une de ces nombreuses maladies de l'estomac ou des intestins, c'est votre faute si vous restez malade.

Si vous êtes attaqué d'une maladie quelconque des reins, arêtez les tentatives de la mort dès ce moment, et guérissez-vous en prenant des Amers de Houbion.

Si vous êtes atteint de la sensibilité des nerfs, vous trouverez une méthode de Molitavie dans les Amers de Houbion.

Si vous allez souvent dans une région miasmatique ou que vous résidez dans un tel district, barriadez votre système contre les fléaux de tous les pays-malaria, épidémie, fièvres bilieuses et intermittentes—par l'usage des Amers de Houbion.

Si vous avez une peau rude, couverte de pustules ou une mauvaise respiration, les Amers de Houbion vous donneront une belle peau, un sang riche, une respiration des plus douces et la santé. On vous paiera \$500 pour les cas où vous ne serez pas guéri ou vous ne serez pas soulagé.

Cette femme, cette sœur, cette mère ou cette fille languissante, altérée, invalide, peut avoir une excellente santé en consommant quelques bouteilles des Amers de Houbion qui ne coûteront qu'une bagatelle.

ANNUANCES NOUVELLES. COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION"

Marine, Feu et Vie. DE LONDRES, ANGLETERRE. Capital (complètement versé) \$12,500,000 Fonds accumulés 40,000,000 Revenu annuel 5,000,000

Département de la Marine ROBERT MITCHELL Agent, 128, rue St-Pierre, Québec. Adressez botte 575, P. O. 2 novembre 1883

Dr OHS. A. VERGE Professeur de Pathologie Interne à l'Université Laval MÉDECIN CONSULTANT BUREAU 67 Rue Ste-ANNE, HAUTE-VILLE 24 oct 1883



**FAIENCE**  
**V E R R E R I E S**  
**LAMPES ET APPAREILS, CHANDELIERS**  
**ATTENTION ! ATTENTION !**  
**ARGENTERIE ET OUTELLERIE.**  
**AU X MARCHANDS.**  
**RENAUD & CIE.**

La maison Renaud & Cie. 24 rue St. Paul, offre en vente à une réduction excessive Sets à diner, à Desserts, à Déjeuner, à Thé et à Toilette, Gilets, Pantalons, Vêtements à Champagne, Claret, Porton, Sherry, Liqueurs, Sets de table et sets à l'usage, etc., etc.

Nous invitons le public à venir et juger par lui-même un assortiment complet de terres à villes.

**A vendre**  
 A St-Charles de Belchasse, lrs concession, à un mille et demi de l'église et à dix arpents des moulins à farine, une terre de un arpent et demi de largeur sur quarante de profondeur, et un circuit de neuf arpents en superficie au bout de la profondeur, avec mal ou grange, hangar dessus construits, un superbe verger de pommiers greffés, pouvant récolter de quatre-vingt à cent minots de pommes par année, et le plus certain de France, prunes blanches, vigne, etc, situé à un des meilleurs postes de commerce, à l'endroit de la route qui descend à Beaumont. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux au Propriétaire.

ELZEAR TURGEON.  
 17 oct 1883

**A vendre ou à louer**  
 UNE SUPERBE MAISON DE CAMPAGNE, située à St-Ambroise de la Jeune Lorette.

Avec Jardin potager, cour spacieuse, Jardins de fleurs devant la maison; écurie et remise avec l'eau dans la maison.

Superbe habitation pour un médecin ou quelqu'un qui voudrait se retirer des affaires. Possession au 1er octobre au gré de l'acheteur ou du locataire.

S'adresser sur les lieux à  
**JULES BOUCHARD.**  
 26 juillet

**N. O. RUEL & Cie.**  
**Peintres-Décorateurs.**  
 65, rue St Valier, St Sauveur de Québec.

MM. N. O. Ruel & Cie remercient cordialement leurs amis et le public en général de l'encouragement qu'ils en ont reçu jusqu'à ce jour.

Ils se permettent bien de continuer à mériter cette confiance dans l'avenir.

(On trouvera comme autrefois chez MM. Ruel & Cie, des peintures unies, imitation, portraits au crayon et à l'huile, toiles transparentes pour vitraux, enseignes de tous genres et dans les derniers goûts, cadres, chromos, gravures sur acier et cadres de fantaisie, miroirs de toutes grandeurs.

MM. Ruel & Cie, font encore une spécialité de la pose des tapisseries.

Ils invitent chaleureusement leurs amis et le public à leur rendre visite. Ils sont convaincus d'être en mesure de donner une réelle satisfaction à tous ceux qui leur confieront de l'ouvrage en décorations ou même qui achèteront à leur établissement.

La maison Ruel & Cie s'est assurée les services d'un jeune artiste plein d'avenir M. G. E. Dorval. Un doreur est attaché à l'établissement.

On garantit tous ouvrages.  
 Les prix sont réduits.

**Philippe Gingras & Cie**  
 Marchands de charbon

DE TOUTES SORTES : pour engins à vapeur, fournaux, forges, fonderies, poêles à bois à tous bas prix du marché.

Le Sénateur, l'Université, la plupart de nos principales institutions religieuses, ainsi que la prison et le palais de justice, s'approvisionnent tous à nos magasins.

Aussi : Plâtres du Nouveau-Brunswick, Ciment de Portland, Briques Blanches, Terre à Feu, etc.

No 119, rue St-Pierre, Québec.  
 14 août 1883.

**WARNER'S SAFE**  
**CURE**

POUR LES  
**ROGNONS, LE FOIE**  
 et les Organes Urinaires  
**LE MEILLEUR PURIFICATEUR DU SANG**

Il n'y a qu'un moyen de guérir toute maladie, et il consiste à en faire disparaître la cause, quelle qu'elle soit. Les grandes autorités médicales du jour déclarent que presque toutes les maladies proviennent d'un dérangement des rognons ou du foie. Restaurer ces organes, c'est le seul moyen de recouvrer la santé. C'est sur ce point que le **WARNER'S SAFE CURE** s'est fait une réputation. Il agit directement sur les rognons et sur le foie; en rétablissant ces organes, il chasse la maladie du système entier. Il est sans égal pour tous désordres des rognons, du foie et des organes urinaires; pour toutes les maladies des femmes; pour a malariet et affections physiques en général. Gare aux imposteurs, aux contrefaçons et aux érections qu'on prétend aussi efficaces que ce remède.

Pour la diabète, demandez le **WARNER'S SAFE DIABETES CURE.**

En vente dans toutes pharmacies.

**H. H. Warner & Co.**  
 Toronto, (Ont.), Rochester, (N. Y.), Londres, (Angl.)  
 16 janvier—1a.

**Traverse de l'île d'Orléans**  
**LE VAPEUR "ORLEANS"**  
 CAPT. BOLDUC

A partir du 29 août inelustivement, fera ses voyages comme suit jusqu'à nouvel avis, le temps et les circonstances le permettant :

| De l'île  | De Québec |
|-----------|-----------|
| 5 30 a m  | 6 30 a m  |
| 8 00 a m  | 9 15 a m  |
| 10 00 a m | 11 30 a m |
| 1 05 p m  | 2 00 p m  |
| 3 00 p m  | 4 15 p m  |
| 5 00 p m  | 5 45 p m  |

**Le Dimanche**

|           |          |
|-----------|----------|
| 11 30 a m | 1 30 p m |
| 2 00 p m  | 2 45 p m |
| 4 30 p m  |          |

Touchera à St-Joseph en allant et en venant.  
 5 Juin. 6 mois

**TRAVERSE de St-Romuald et Sillery**  
**LEVIS**  
 Cap. Durocher

Tiendra la ligne suivante à partir du 3 courant inelustivement (le temps et les circonstances le permettant) :

| St-Romuald | Québec    |
|------------|-----------|
| 8 00 a m   | 9 00 a m  |
| 10 00 a m  | 11 30 a m |
| 1 00 p m   | 2 00 p m  |
| 3 00 p m   | 4 30 p m  |

**Service du dimanche**

|          |          |
|----------|----------|
| 4 30 p m | 1 00 p m |
|----------|----------|

Touchera à New Liverpool, Bridgewater Cove et au quai Bowen à Sillery.  
 2 oct

**Maison à Vendre**  
 Une maison en briques à deux étages située rue du Roi no 88 et 89, à des conditions faciles.  
 S'adresser à **ELZEAR FILLION.**  
 Rue Ste-Monique St-Sauveur No 86.  
 14 août 1883

**C. de F. Québec et Lac St. Jean**

Trains de fret et de passagers, tous les jours, dimanche excepté, aux heures suivantes :

**DEPART DE QUÉBEC, gare du Palais.**  
 4 00 P.M.—Train-poste pour St. Raymond, arrivée à 6.30 p.m.  
 10.00 A.M.—Trains-passagers tous les samedis seulement pour St Raymond arrivée à midi.

**DEPART DE ST. RAYMOND**  
 6.20 a.m.—Train-poste pour Québec, arrivée à 8 55 a.m.  
 6.40 P.M.—Train de passagers tous les samedis seulement pour Québec, arrivée à 9.15 P.M.

Toujours à Petite-Rivière, Ancienne-Lorette, St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, Lac-St-Joseph, Lac-Sergent et Bourg-Louis.

Les trains marchent sur l'heure de Montréal.

Les trains coïncident à St-Ambroise avec la diligence de Lorrain (village indien), à la station Valcartier avec la diligence du village Valcartier, et à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Billets de retour un seul prix de première classe pour le samedi.

Le fret reçu après 3.00 P.M. ne sera pas expédié avant le lendemain.

**LEVE & ALDEN.** J. G. SCOTT,  
 Agents des billets. Sec. et Gérant.  
 Commercial Chambers.  
 1er oct 1883

**CHEMIN DE FER Québec Central.**  
**ARRANGEMENTS D'ÉTÉ**  
 A PARTIR DE **LUNDI, LE 2 JUILLET 1883**

Les convois circuleront comme suit :

Départ de Sherbrooke pour Junction Beauce, Lévis et Québec. 8 15 a m 7 00 p m

Arrivée à Jct. Beauce. 12 45 p m 8 40 a m

Départ de Jct. Beauce. 1 00 p m 4 00 p m

Arrivée à Lévis. 2 40 " 7 00 "

" à la Tr. Lévis. 3 00 " 7 30 "

Départ de Québec pour Junction Beauce Sherbrooke et différents endroits de la Nouvelle Angleterre.

Départ de la traverse de Lévis. 12 15 p m 5 00 a m

Départ de Lévis. 12 50 p m 5 30 a m

Arrivée à Jct. Beauce. 2 55 " 8 30 "

Départ de Jct. Beauce. 2 55 " 8 45 "

Arrivée à Sherbrooke. 7 10 " 4 45 p m

Départ de Lévis pour St-Joseph. 8 30 "

Arrivée à St-Joseph. 7 15 "

Départ de St-Joseph pour Lévis. 6 00 a m

Arrivée à Lévis. 10 00 "

Les convois marchent sur le temps de Montréal.

Quinze minutes sont accordées pour les rafraichissements à Junction de Beauce.

Le char-pain sera le trajet entre Québec, Sherbrooke et Newport comme suit : Départ de Québec, Sherbrooke et Newport les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine; Départ de Newport et Sherbrooke pour Québec, les mardis, jeudis et samedis de chaque semaine.

Le **QUÉBEC CENTRAL** est le seul chemin de fer qui conduise aux célèbres mines d'or de la Nouvelle-Angleterre, et son raccourciement à Sherbrooke, par le Grand-Tronc et les lignes du Passumpsic en fait le chemin le plus direct qu'il y ait entre Québec et Boston et toutes gares de la Nouvelle-Angleterre.

J. R. WOODWARD, Gérant-général.  
 Bureau général des billets, en face de l'hôtel St. Louis, 15 dé.

**VALISES "EMPRESS,"** Cuir ou Zinc  
**VALISES "DOMINION"** Cuir ou Zinc  
**VALISES "MANSARD"** Cuir ou Zinc

**PORTEMANTEAUX,** depuis 75c à \$12  
**CAPOTS** imperméables et en caoutchouc

**PARAPLUIES,** etc., etc.

**Achille P. Caron,**  
 Nos 9, 11 et 13, rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec.

P. S.—Habilllements faits à ordre, en tweed d'Halifax, \$9.00.  
 8 août 3m

**HABILLEMENTS**  
 Pour Messieurs.

Nous offrons maintenant un grand assortiment d'étoffes de fantaisie pour pantalon et d'étoffes noires pour habits, le tout très bien choisi.

Nouvelles nuances en étoffes tout laine pour habits, conveables pour habillements complets et pardessus d'automne.

Draps de Flot, Castor, Écrusés et autres pures étoffes Irlandaises, nouvelles couleurs, meilleures qualités.

Etoffes Caréliennes à prix modérés, haits d'étoffes imperméables.

Vêtements de dessous en laine d'agneaux, ce qu'il y a de mieux, Chemises de coton et de flanelles de couleur.

Un lot de cravates en sole de couleur, 25c en montant.

Collets, Polignets, Couvrepieds, Gants, etc., habillements et chemises faits à ordre, genres et fin nouveaux.

**GLOVER, FRY & Cie.**

**Nouvelles Marchandises de Gout**

Notre assortiment est maintenant au complet dans tous les départements.

Nous mentionnons spécialement notre assortiment des manteaux et gilets, ainsi les dernières nouveautés en objets de modes, Plumes, Fleurs. Une variété d'étoffes à robes, nouveaux tissus et couleurs, robes de goût, soies, satins, velours, Velveteen unis et brochés, quallités supérieures, gants, lainages, nouvelles formes de corsets, etc, etc.

Milleures laines de J. J. Baldwin pour tricots. Coton blancs, shirtings, et à drap de lit, ce qu'il y a de mieux, toiles Irlandaises pour essute-mains, serviettes et nappes, couvertes, flanelles qui comme valeur et durée sont généralement reconnus comme les meilleures de cet e ville.

**GLOVER, FRY & Cie.**

**LE VÉRITABLE MAGASIN DU BON MARCHÉ**  
 Coin des rues **DE LA COURONNE ET NOTRE-DAME DES ANGES**  
 Pres du Marché du Saint-Roch

Attire l'attention des acheteurs sur la liste des prix suivants qui sont garantis vingt par cent plus bas que partout ailleurs.

De plus les acheteurs peuvent être certains de toujours trouver la marchandise tel qu'annoncé.

|                                     |               |
|-------------------------------------|---------------|
| Toile de loin                       | 7 cis et plus |
| Etouffés à robes                    | 8 "           |
| Alpaca noir                         | 8 "           |
| Wincey                              | 5 "           |
| Toile à chemises                    | 15 "          |
| Cachemire noir large                | 60 "          |
| Chepes noirs                        | 50 "          |
| Tweed tout laine                    | 80 "          |
| Serges pour habits                  | 35 "          |
| Celegons et camisoiles              | 15 "          |
| Chaussettes en laine                | 60 "          |
| Chemises blanches                   | 60 "          |
| Colts, Cravates, Bretelles, etc etc |               |

Coton jeune large  
 Shering 40 pouces  
 Coton ouaté  
 Toile à nappes  
 S. serviettes pur fil  
 Mouchoirs blancs ourlés 4  
 Flanelles de toutes sortes 15  
 Aussi plusieurs caisses de coupons d'Indienne, de Shirting, de Coton rouge, de Duck, de Batiste, à moitié prix.

Remarque bien l'adresse.  
**L. P. BILODEAU,**  
 Rue de la Couronne,  
 Près du Marché Jacques-Cartier.

Le **Simoun** commença à reculer lentement, sans se presser, offrant seulement son avant aux canons ennemis, c'est-à-dire une surface étroite, lui-même faisait feu de partout. Peu à peu, il activait sa retraite. Une dernière audace faillit le perdre.

Il s'arrêta un moment pour conder un brick américain. Une nouvelle décharge resta sans effet, mais son éperon déjà entamé un combat contre les corvettes se fendit en deux.

—Vite ! vite ! ordonna le chef. Le Potomac faisait un coude. La frégate se précipita en avant, après s'être retournée. La cassure de l'éperon était doublement grave, car le navire se trouvait ainsi privé de son formidable engin, et il pouvait faire eau par là, et couler, ou du moins alourdir sa marche.

Heureusement, rien n'annonçait que ce malheur fût à craindre. Le **Simoun** filait à toute vapeur, suivi de loin par les canonnières qui ne pouvaient tirer sur lui qu'à grand-peine, à cause des amoncelles du fleuve. Cependant des volées d'obus passaient par-dessus la rive, et souvent atteignaient le vaisseau confédéré. Heureusement qu'il était mar-

cheur excellent, et qu'il ne tarda pas à être hors de portée.

Le télégraphe avait joué, annonçant sur tout le parcours du Potomac la nouvelle invraisemblable.

On voyait les bateaux prendre la fuite au passage du terrible corsaire. Mais celui-ci, comme l'aigle repui, ne daignait pas s'occuper d'eux et continuait à opérer sa retraite avec une vertigineuse rapidité.

Ses avaries étaient graves.

—Nous sommes perdus, dit tranquillement le commodore Noir à Saint-Denis et au lieutenant Lenoix, si nous n'arrivons pas à la barre avant que l'embouchure soit fermée par un ou plusieurs vaisseaux cuirassés.

Par bonheur, le télégraphe avait joué vainement jusque-là. Les vaisseaux cuirassés de la marine des États-Unis qui croisaient le long des côtes avaient été chargés deux jours auparavant de protéger un convoi de vivres. Il ne s'en trouva point pour répondre à l'appel.

Les heures s'écoulaient, lentes, trop lentes pour ces hardis marins.

Les canonnières qui se rencontraient le long du fleuve n'osaient

point s'attaquer à ce terrible ennemi, sachant bien qu'elles ne le feraient point impunément. Le **Simoun** essayait une ou deux bordées de coups de canon et continuait sa marche. Cependant, les choses allaient changer. Il était parvenu presque à l'embouchure, quand un grand vaisseau cuirassé, deux fois plus gros que le corsaire, parut plus bas vers la mer. Il était escorté d'une corvette. Le commodore Noir sentit la peur le prendre.

La peur ! oui, cette à ne héros qui devait trembler en face d'un danger aussi imminent, et qu'il était presque impossible d'éviter. Fuir ? c'était passer sous le feu de deux bâtiments, sans risquer de leur rendre mal pour mal. Il valait mieux les attaquer de front. C'est ce qu'il fit. On chargea les deux gros canons jusqu'à la gueule, et le **Simoun** gouverna droit sur le vaisseau cuirassé. Au même instant, d'épouvantables détonations retentirent qui firent bouillonner l'eau du fleuve. Quand la fumée se dissipa, on vit la carapace du corsaire presque entièrement fracassée. Le vaisseau fédéral avait reçu des avaries moins graves, mais il était aussi rudement atteint.

La véix vibrante du commodore Noir s'éleva au milieu du fracas.

—Ouvrez ! dit-il. Ouvrez !

Mais la cuirasse de fer n'obéissait plus aisément à son ressort puissant. Cependant, elle s'entr'ouvrit, et l'on vit apparaître l'équipage de la frégate rangé en ordre de bataille.

Le **Simoun** abordait le vaisseau de l'Union avant que celui-ci eût pu avoir le temps de refaire l'abordage.

Il se nommait le **Montréal**. C'était un des bâtiments les plus redoutables de la marine fédérale. Le **Simoun** vint le prendre en travers et laissa tomber ses redoutables grappins sur lui.

—En avant ! cria le commodore Noir en se précipitant le premier, suivi du lieutenant Saint-Denis, qui venait le recouder. Les jeunes gens brandissaient une hache d'abordage. Deux revolvers étaient passés à leur ceinture.

Jamais combat n'avait été livré dans de pires conditions. La corvette faisait feu le **Simoun** de telle sorte que les marins français devaient se défendre à la fois contre le vaisseau et contre elle. Sur le pont du **Montréal**, c'était une mêlée furieuse.

Les marins yankees étaient supérieurs en nombre. Mais la manœuvre hardie de leur ennemi les avait surpris tout d'abord. Le corsaire confédéré pouvait aborder quand il voulait. Il n'avait, pour cela, qu'à ouvrir sa cuirasse.

Les marins français faisaient un énorme carnage ; le capitaine américain était tombé un des premiers, abattu d'un coup de hache par le commodore Noir, qui, debout dans la bataille, la tête nue, le front pâle, semblait un dieu du combat au milieu de son élément. Les détonations et les hurons des vivants, les détonations de fusils et de revolvers, coupaient alternativement le fracas des décharges de la corvette.

Mais celui-ci dut bientôt arrêter son tir.

Amis et ennemis étaient si confusément mêlés que les coups destinés aux uns pouvaient atteindre les autres.

*A continuer.*